

# Municipalité de Saint-Albert



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

## Avis de motion

**Avis de motion** est donné par Madame Colette Gagnon, conseillère, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2017-06 décrétant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le Cours d'eau de la Rivière à Pat, branche 18.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 1245, rue Principale.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 9 janvier 2017.

---

*Suzanne Crête, g.m.a.*  
*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

### Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 10 janvier 2017,

---

Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière